

# Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 26

OCTOBRE 2014

## AGENDA DES AMIS

Commission 02/  
économie et 10  
développe-  
ment durable

Commission 14/  
patrimoine et 10  
urbanisme

Congrès des 08  
Parcs au  
en Forêt 10/  
d'Orient 10

Orientations 17/  
budgétaires 10  
2015

## Que la fête fût belle !

Qu'elle fût belle la fête, écrivions nous ici, il y a deux ans, après la première fête du Parc à Hargnies, en septembre 2012.

Et bien, cette année, ce samedi 13 et dimanche 14 septembre derniers, cette deuxième édition, non seulement fût au moins aussi belle, mais en plus, elle laissera des traces.

Mais auparavant, les Amis du Parc retiendront en premier lieu

un grand moment de convivialité et de bonheur, tout au long de cette journée de dimanche au bord de la Semoy, à la base Newet, à Les Hautes-Rivières.

Dès le début de la journée, on sentait l'au-

tomne proche, avec la fraîcheur du matin et la forêt qui commençait çà et là à abandonner sa verdure uniforme de l'été.

Donc le temps idéal pour le randonneur pédestre, et ils ne s'y sont pas trompés pour venir en nombre parcourir le beau pays des Rivières, emmenés par des guides ne ménageant pas leur peine pour faire partager leur amour du territoire.

L'après-midi, ce fût un flux continu de visiteurs, nombreux et dans une ambiance qui n'était pas celle de la foule, mais celle d'un lieu de détente très familiale.

Les enfants de tous âges ont pu notamment profiter des nombreuses attractions qui avaient été prévues pour eux (Du mur d'escalade aux jeux anciens, en passant par la pêche à la ligne...)

Et tous ont pu s'émerveiller des ressources de notre Parc naturel régional des Ardennes, ressources issues du patrimoine naturel autant que des savoir-faire des habitants.

Parmi ceux-ci, le toit en faisiaux (ces déchets d'ardoises « posées » partiellement sur un

lit de mortier de terre) a retenu la curiosité du public interpellé par cette ancienne technique de couverture. Dominique Papier-artisan couvreur local- s'est prêté au jeu des questions/réponses tout au long de la construction de cet ouvrage.

Et c'est la trace matérielle la plus visible que devrait laisser cette fête, puisque cette construction a vocation à rester à demeure sur ce magnifique terrain de la base Newet, en tant que témoin de l'un des nombreux savoir-faire présents sur ce territoire.

N'oublions pas que la veille quelques personnes (trop peu !) s'étaient lancées, en compagnie de membres de l'équipe technique du Parc, à la découverte de quelques insolites tels que la présence de l'École du 19ème siècle ou... de la vigne en Thiérache, ou autres... Il est cependant dommage que la richesse des échanges entre spécialistes du Parc, les Associations et Entreprises qui nous ont accueilli et les participants n'ai pu être partagée avec un public plus nombreux.

Mais cette fête, de par son ampleur, a nécessité de longs mois de préparation et fut l'occasion d'un travail fructueux entre l'Équipe technique du Parc et les Amis du Parc : une « co-construction » telle que nous la souhaitons.

Çà aussi, c'est une trace que laissera l'édition 2014 de cette fête.



# Fête du Parc naturel Viroin-Hermeton

18 et 19 octobre 2014  
de 10h à 18h

Parc communal de Nismes  
(Viroinval, Belgique)

Débardage, artisanat, sculptures... Expo et ventes de variétés de pommes, tailles d'arbres fruitiers... Producteurs artisanaux, promotion des circuits courts, associa-

tions diverses (nature, patrimoine...). Animations trappeur, sentier pieds nus... Excursions forestières, marche nordique, tour en calèche, balade à dos d'âne... Contes et légendes, activités pour enfants, jeux en bois...

Expo photo, concert... Dégustations, buvette, restauration... Entrée libre, restauration sur place.

[www.pnvh.be](http://www.pnvh.be)



## Rendez-vous du Parc

**Samedi 4 octobre à Éteignières Les serres d'Éteignières**

Visite des Maraîchers d'Arduinna : Récupération de la chaleur produite par nos déchets ménagers pour les cultures maraîchères. Notion de circuits courts.

De 14h à 17 h ; tout public ; gratuit

Réservation obligatoire auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Sortie animée proposée par les Amis du Parc et les Maraîchers d'Arduinna

\*\*\*\*\*

**Samedi 18 octobre à Monthermé Roches et Champignons**

Collecte et identification des champignons à travers une balade forestière, avec au passage, un regard historique sur l'exploitation des roches locales.

De 14h à 17h ; Balade de +/- 4 km ; tout public ; gratuit

Réservation obligatoire auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Sortie animée proposée par les Amis du Parc et la Société d'histoire naturelle des Ardennes

\*\*\*\*\*

**Vendredi 24 octobre à Rémilly-les-Pothées Veillée contée au Château**

On vient pour écouter, on vient pour conter, pour découvrir ou redécouvrir les contes d'ici et d'ailleurs.

À partir de 20h00 ; tout public ; gratuit ; animation en intérieur

Réservation auprès des Amis du Parc au 06 41 81 72 07

Sortie animée proposée et animée par les Amis du Parc



## Marchés de pays

Vendredi 10 octobre  
15 h - 20 h  
à Maubert Fontaine



Vendredi 31 octobre  
15 h - 20 h  
à Renwez

# Info



**Les Amis du Parc associés  
« officiellement »  
à la gouvernance  
du Parc Naturel régional  
des Ardennes.**

Lors de sa réunion du 26 septembre 2014, le Conseil Syndical du Parc a adopté le principe de la représentation - **à titre consultatif** - des Amis, au sein de son Bureau.

Quant au Conseil Syndical, les Amis seront dorénavant représentés par deux de leurs membres (au lieu d'un).

C'est une marque de confiance qui nous honore, et nous en re-

mercions vivement les Élus de nous la porter.

Cela nous fait d'autant plus plaisir qu'elle vient à un moment où s'organise un travail en commun avec les membres de l'Équipe Technique, permettant de donner un visage à notre volonté de « construction avec la société civile ».

Stanislas WIATR  
Président des Amis du Parc  
naturel régional des Ardennes

**Les Amis du Parc  
se proposent de  
r a s s e m b l e r  
a s s o c i a t i o n s  
e t  
p a r t i c u l i e r s  
q u i  
s e s e n t e n t  
s o l i d a i r e s  
d e s  
v a l e u r s  
i n s c r i t e s  
d a n s  
l a  
C h a r t e  
d u  
P a r c  
n a t u r e l  
r é g i o n a l  
d e s  
A r d e n n e s.**

## La poule de Parfilet

Sur une colline élevée au nord-ouest de Renwez qui s'appelle le mont Parfilet, au ras d'un petit sentier que fréquentaient seuls les seigneurs de Lonny lorsqu'ils se rendaient à leur château de Montliou, se voyait autrefois, il y a plusieurs siècles, une maison d'aspect fort simple, habitée par un chauffournier, père de plusieurs enfants.

Or, au nombre de ses enfants, il y en avait un dont la chronique n'a pas conservé le nom et qui faisait le désespoir de ses vieux parents : ivrogne, querelleur, toujours par voies et par chemins, comme un bandit de grande route.

Pour satisfaire ses goûts dépravés, il lui aurait fallu d'énormes richesses, et son père ne pouvait que lui donner le peu d'argent, produit de son four, ou qu'il gagnait en vendant le lait de ses deux vaches et les œufs de ses poules.

C'est justement sur ces poules que ce mauvais garçon avait jeté son dévolu. Chaque jour, il en volait une, la vendait, puis allait boire au cabaret les quelques sous qu'il en retirait. En vain, le chauffournier se demandait où passaient ses poules : elles ne pouvaient

être, pensait-il, prises que par le diable. Sans doute, il arrivait par la cheminée, ou même par le trou de l'évier, car la maison, toujours fermée, éloignée de toute habitation, et le jardin bien clos, n'étaient guère accessibles aux voleurs.

N'y tenant plus, il se rendit un jour à Renwez, entra à l'église et s'agenouillant au pied de l'autel consacré à la Vierge, il fit cette prière :

- Ô Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, protectrice des affligés, ayez pitié de moi et de ma famille exposés à mourir de faim, de misère, si vous ne mettez un terme aux maléfices de Satan et si vous ne lui ordonnez de ne plus me voler mes poules. Oh ! Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, ayez pitié de moi ! Exaucez-moi !

Cette prière terminée, le chauffournier rentra chez lui. Le soir, comme d'habitude, il se coucha et s'endormit. Mais, vers les dix heures, il fut réveillé par de petits coups secs, répétés, venant du dehors et frappés à sa porte. Il ouvrit ; c'était une de ses poules qui faisait ce bruit. Il la prit, la porta au poulailler, compta et vit,

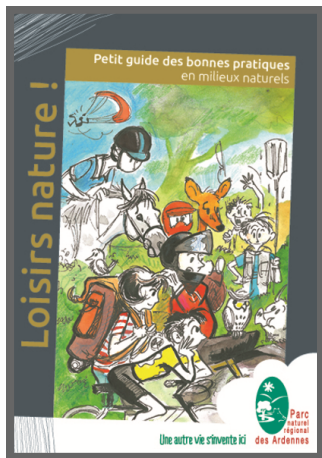
la fugitive revenue, que son nombre y était.

Le lendemain, vers les midi, le chauffournier travaillait à son four, lorsque le plus jeunes des enfants arriva, courant à lui, tout essoufflé : Papa, papa ! cria-t-il, le frère est tombé dans un trou à Parfilet !. En toute hâte, il s'y rendit et trouva, en effet, son malheureux garçon mort au fond d'un précipice tout nouvellement creusé. La terre s'était donc entr'ouverte sous les pas du voleur et c'est en tombant qu'il avait lâché cette poule rentrée pendant la nuit et dérobée par lui pour être vendue à Renwez.

La légende ajoute que pendant longtemps, très longtemps, une fois l'année, à dix heures du soir, l'âme de ce malheureux, sous la forme d'une poule, errait sur la route qui conduisait à la maison du chauffournier. Aujourd'hui on ne rencontre plus cette poule, mais on voit encore le précipice non comblé au fond duquel mourut, dûment châtié, le fils du chauffournier.

Christine DUPONT  
Extrait Contes des Ardennes  
d'Albert Meyrac

# Loisirs et nature



## Le PNR édite un guide sur les bonnes pratiques en milieux naturels.

Les activités de pleine nature constituent sans doute la manière la plus plaisante de plonger dans les paysages du Parc naturel régional des Ardennes : emprunter un chemin à vélo, escalader une paroi, descendre un cours d'eau en canoë, flâner à cheval en forêt, survoler le Parc en parapente...

Ce petit guide (qui tient dans la poche !) a été conçu pour aider

les pratiquants à découvrir le territoire de manière raisonnée, en toute sécurité.

Emporter ses déchets, rester sur les chemins balisés, ne pas déranger la faune sauvage... des petits gestes simples pour respecter la nature, les habitants et les autres visiteurs.

[www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)



## Appel à cotisation 2014

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises...)

Structure\* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

N° SIRET : .....

### Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise....) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de ..... €

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour règlement par virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPFRPP513

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES - [amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com) - [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

Les chèques sont à envoyer à :

Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières

